



Montreuil, le 17 avril 2020

Objet : plan de titularisation des personnels des CROUS

Madame la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation,

Lors de nos réunions à distance de ces dernières semaines, nous vous avons alertée sur la situation actuelle des personnels des CROUS mais aussi sur notre demande que soit mené au bout le protocole de titularisation en cours pour les agent.es. Un courrier dans ce sens a aussi été adressé au Secrétaire d'Etat, M. Dussopt. Pour le moment les deux ministères semblent se renvoyer la balle sans qu'aucun engagement budgétaire ne soit pris.

Pour mémoire, lors d'un premier sondage auprès des personnels des CROUS 3234 s'étaient déclarés intéressés par le processus de titularisation. Malheureusement un quota de 2.000 postes de titulaires nous avait été imposé soit 1000 pour la 1^{ère} session, puis 1000 à nouveau pour la 2^{ème} session. 951 personnels ont été fonctionnarisés lors de la 1^{ère} session et 650 personnels à la 2^{ème} ; ce qui fait un total de 1601 personnels fonctionnarisés sur 2000 postes ouverts (chiffre déjà inférieur à l'attente des agent.es des CROUS) soit 399 postes non pourvus.

Alors que nous sommes frappés par une crise sanitaire inédite, dans les CROUS comme dans toute la société française, ce sont les personnels ouvriers qui assurent par leur présence physique la continuité des services indispensables. Les personnels de la restauration, aujourd'hui quasiment à l'arrêt, assurent par exemple sur la base du volontariat des missions d'hébergement, car le taux d'occupation des résidences universitaires est élevé. Ce faisant, les personnels ouvriers sont parfaitement conscients des risques supplémentaires qu'ils prennent pour leur propre santé. Ce sont elles et eux qui sont exclusivement concernés par la titularisation des personnels contractuels DAPOUS des CROUS. La CGT a toujours affirmé et défendu, contrairement à l'opinion de beaucoup et aux hypothèses de changement de statut des établissements, que les CROUS sont au centre du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, et que les missions publiques mises en œuvre par les personnels ouvriers justifient pleinement leur titularisation. Vous-

mêmes nous avez rappelé à plusieurs reprises votre attachement au réseau des CROUS et à ses missions.

A la lueur de la crise en cours et de la mobilisation de ses agent.es, nous vous demandons d'appuyer notre demande auprès du ministère de la Fonction publique pour que soit organisée, avant le 31 décembre 2020, date limite de mise en œuvre du protocole Sauvadet dans les établissements publics de l'Etat, une troisième session d'épreuves spécifiques de titularisation pour les personnels ouvriers des CROUS. L'affirmation par l'Etat du choix politique d'organiser une troisième session de titularisation en 2020, à hauteur des demandes exprimées, serait considérée par l'ensemble des personnels des CROUS, de tous statuts, comme une reconnaissance collective de la qualité de leur mise en œuvre des missions de service public dans ces circonstances exceptionnelles.

En vous remerciant par avance de l'attention portée à notre demande, nous vous assurons Madame la Ministre de notre attachement aux service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Huseyin Ozdemir
Secrétaire général de l'UN CROUS CGT



Marie Buisson
Secrétaire générale de la FERC CGT



**FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION
DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE**

263, rue de Paris - case 544 - 93515 - Montreuil cedex - Tél. 01 55 82 76 12 - Fax 01 49 88 07 43

Internet : www.ferc-cgt.org e-mail ferc@cgt.fr